



la NEWSLETTER

de la
Communauté de Communes du Pays de Matignon

ACTUALITES

Cérémonie des vœux de la Communauté de communes



Vendredi 15 janvier, le président de la Communauté de communes du Pays de Matignon a présenté ses vœux aux élus, agents, représentants des autorités civiles et militaires, partenaires et entreprises du territoire.

Avant de présenter les dossiers intercommunaux, M. Lécuyer a souhaité remercier les agents de la Communauté de communes qui mettent en œuvre au quotidien le service public et les rassurer sur la période particulière qui s'ouvre. Avec le rapprochement des intercommunalités, les agents seront pleinement mobilisés pour préparer l'avenir de l'intercommunalité. Le Président a exprimé sa volonté d'informer et associer les agents aux décisions qui seront prises les concernant.

M. Lécuyer a rappelé la diversité des compétences de la Communauté de communes ainsi que les principales actions réalisées : l'environnement avec l'assainissement individuel, le Plan de lutte contre les Algues Vertes ; le développement économique, touristique et numérique ; les compétences touchant aux solidarités telles que le portage repas,

la petite enfance, la jeunesse avec les activités sportives et l'atelier des pratiques musicales ; le dernier champ d'action est celui des compétences techniques avec la voirie, l'assistance technique aux communes et les déchets.

Suite à ce tour d'horizon de l'activité de la Communauté de communes, Arnaud Lécuyer a évoqué 3 dossiers directement liés à l'avenir de l'intercommunalité : la contractualisation avec l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et le Conseil départemental, le PLUi et le nouveau périmètre intercommunal. Pour ce dernier, le président a expliqué « *qu'il s'agira de faire un choix cohérent avec notre histoire récente, intégrant les partenariats en cours et ceux à construire, nos habitudes de travail, en cherchant à préserver autant que possible l'intégrité territoriale de l'actuelle Communauté de communes.* »

Avant d'adresser ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2016, le Président a conclu ainsi son propos :

« *Je terminerais donc sur ces mots qui doivent être le fil conducteur de notre action communale et intercommunale : proximité, performance, cohérence. La proximité, c'est mettre les services essentiels à la portée de l'utilisateur. La performance, c'est mettre en adéquation l'utilisation des deniers publics et le service proposé à nos concitoyens. Enfin, la cohérence c'est celle de l'action publique qui doit impérativement être de mise au sein du bloc local, communes et intercommunalité. L'année qui s'ouvre va être l'occasion de mettre en application ces grands principes afin de servir au mieux les intérêts de la population et de notre territoire. C'est cette ligne de conduite à laquelle je nous invite collectivement.* »



Pointe Saint-Effice - Baie de la Fresnoye

la NEWSLETTER

ENFANCE

Céline Grouazel à la tête du Relais Parents Assistants Maternels intercommunal

Pauline Brault-Nehlig, responsable et animatrice du Relais parents assistants maternels du Pays de Matignon depuis 12 ans a quitté le RPAM depuis fin décembre.

Suite à une licence en psychologie, Céline GROUAZEL est éducatrice de jeunes enfants depuis 2002. Après plusieurs expériences au sein de plusieurs structures petite enfance dans les Côtes d'Armor, Céline a pris la succession de Pauline Brault Nehlig depuis début janvier 2016, elle était en binôme avec Pauline depuis le 7 décembre.

Le relais parents assistants maternels est un lieu d'information, d'accompagnement et d'animation à destination des professionnels de l'accueil individuel, des parents et des enfants. Vous êtes parents ? Vous êtes assistant maternel ou Garde d'enfants à domicile ? Vous souhaitez devenir assistant maternel ?



De gauche à droite :
Pauline Brault Nehlig & Céline Grouazel

N'hésitez pas à contacter Céline GROUAZEL pour obtenir des informations supplémentaires au 02 96 41 25 83 ou 06 64 34 64 05 & rpam@ccpaysdematignon.fr

DECHETS

JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR SAINT-CAST-LE-GUILDON

Le nouveau système de collecte des ordures ménagères en bacs individuels est entré en vigueur depuis le 4 janvier 2016, pour la commune de Saint-Cast-Le-Guildon.

La cartographie des jours de collecte en fonction des différents secteurs et les listes des rues par jour de collecte sont disponibles sur le site internet : www.ccpaysdematignon.fr/Ordures-menageres-.html.

En complément de ces bacs individuels, la Communauté de communes a installé des colonnes enterrées pour répondre à différentes problématiques liées à notre territoire, et notamment : permettre aux usagers en résidences secondaires d'évacuer leurs déchets en fin de séjour, collecter les déchets des usagers habitants en appartements, collecter les déchets des usagers ne pouvant techniquement pas stocker de bac, collecter les déchets des personnes handicapées / dépendantes. Seuls ces différents usagers ont accès à ces colonnes. Les habitants permanents disposant d'un bac individuel n'y ont pas accès.

Fonctionnement des colonnes :

L'accès à ces colonnes se fait par badge - le même que celui permettant l'accès à la déchèterie de Matignon. Si vous n'avez pas récupéré votre badge, pensez à venir le retirer au siège de la Communauté de Communes - Rue du Chemin Vert à MATIGNON, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Ce badge vous permettra d'accéder à l'ensemble des colonnes du territoire communautaire. Pour déposer votre sac d'ordures ménagères, il vous suffit de passer votre badge devant le lecteur afin de déverrouiller le tambour de vidage. Celui-ci peut contenir 60 litres maximum par ouverture.

Les premières colonnes sont implantées aux emplacements suivants :

- Parking du Pont René Pléven
- Rue Léonie Corre ; Eglise du Guildon
- Place Beaucorps ; Eglise de Saint-Cast
- Cimetièrre de Saint-Cast ; Boulevard de Penthièvre
- Place Anatole le Braz
- Terre-plein des Vallées ; Rue du Sémaphore
- Parking Square Pellion
- Parking Rue Primauguet
- Parking Place du Marché ; Rue de la Bataille
- Boulevard de la Garde ; Croisement Allée des Acacias
- Parking de la Salle du Bec Rond- Rue des Vallées

Service déchets - 02 96 41 26 89
dechets@ccpaysdematignon.fr

Retrouvez toutes les informations:
carte des jours de collecte par secteur, listes des rues par jour de collecte, emplacements des colonnes ordures ménagères sur www.ccpaysdematignon.fr/Ordures-menageres-.html & via notre «Guide de collecte pour Saint-Cast-Le-Guildon» téléchargeable sur cette page internet !